

**Belgium-Ans: Insurance agency services**

**OJ S 200/2022 17/10/2022**

**Contract notice**

**Services**

**Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

## **Section I: Contracting authority**

---

### **I.1. Name and addresses**

Official name: Société de Logements du Plateau scrl

Postal address: Rue de l'Yser 200/002

Town: Ans

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4430

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Denis LARUE

E-mail: [direction@logementsduplateau.be](mailto:direction@logementsduplateau.be)

Telephone: +32 42477003

Fax: +32 42465782

**Internet address(es):**

Main address: [www.slplateau.be](http://www.slplateau.be)

### **I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/143/O6/2022>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

### **I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Société de logements sociaux

### **I.5. Main activity**

Housing and community amenities

## **Section II: Object**

---

### **II.1. Scope of the procurement**

#### **II.1.1. Title**

Renouvellement portefeuille d'assurances

Reference number: Assurances 2022-10

#### **II.1.2. Main CPV code**

66518200 Insurance agency services

#### **II.1.3. Type of contract**

Services

#### **II.1.4. Short description**

voir II.2.4

#### **II.1.5. Estimated total value**

#### **II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

### **II.2. Description**

#### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Le siège social de la SLP et tout lieu directement ou indirectement visé par le marché.

#### **II.2.4. Description of the procurement**

Renouvellement portefeuille d'assurances

#### **II.2.5. Award criteria**

Criteria below

Quality criterion - Name: Services / Weighting: 40

Quality criterion - Name: Garanties / Weighting: 10

Quality criterion - Name: Environmental Social and Governance / Weighting: 5

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 45

#### **II.2.6. Estimated value**

#### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Non spécifié

#### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

#### **II.2.11. Information about options**

Options: no

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

#### **II.2.14. Additional information**

### **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

#### **III.1. Conditions for participation**

##### **III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

\* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

Le candidat produit le Document unique de marché européen (DUME), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée acceptée par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que le candidat concerné :

1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016, relative aux marchés publics et aux articles 61 à 63 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, à savoir :

- Participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du Code pénal ou à l'article 2 de la décision-cadre 2008/841/JAI du Conseil du 24 octobre 2008 relative à la lutte contre la criminalité organisée;
- Corruption, telle que définie aux articles 246 et 250 du Code pénal ou à l'article 3 de la convention relative à la lutte contre la corruption impliquant des fonctionnaires des Communautés européennes ou des fonctionnaires des Etats membres de l'Union européenne ou à l'article 2.1, de la décision-cadre 2003/568/JAI du Conseil du 22 juillet 2003 relative à la lutte contre la corruption dans le secteur privé;
- Fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes, approuvée par la loi du 17 février 2002;
- Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes, telles qu'elles sont définies à l'article 137 du Code pénal, aux articles 1er ou 3 de la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme, ou incitation à commettre une infraction, complicité ou tentative d'infraction telles qu'elles sont visées à l'article 4 de ladite décision-cadre;
- Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme tels que définis à l'article 5 de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ou à l'article 1er de la Directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2005 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme;
- Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains définis à l'article 433quinquies du code pénal ou à l'article 2 de la Directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011 concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection des victimes et remplaçant la décision-cadre 2002/629/JAI du Conseil;
- Occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal au sens de l'article 35/7 de la loi du 12 avril 1965 concernant la protection de la rémunération des travailleurs ou au sens de la loi du 30 avril 1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers.
- N'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 62 de l'AR du 18 avril 2017;
- N'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi, conformément aux dispositions de l'article 63 de l'AR du 18 avril 2017.

2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016, en ce qui concerne son aptitude à exercer l'activité professionnelle et ses capacités économique, financière, technique et professionnelle et sera donc à-même de fournir, uniquement s'il est pressenti pour l'attributi...(voir documents du marché)

### **III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. - L'attestation d'agrément délivrée par la BNB ou autorité compétente du pays établissant que l'assureur est agréé pour pratiquer la ou les branches d'assurances spécifiques pour lesquelles une offre a été déposée. Si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un Etat membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit fournir la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique ainsi qu'un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique.

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires (primes) concernant les branches d'assurance faisant l'objet du marché, réalisé au cours des trois derniers exercices, avec des niveaux spécifiques exigés équivalant au minimum au double du présent marché.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Agrément de l'assureur

Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires (primes) pour les 3 derniers exercices.

### **III.1.3. Technical and professional ability**

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. - Une liste, par branche d'assurance faisant l'objet du présent marché, des principaux services (minimum 5) exécutés, au cours des trois dernières années, auprès de clients publics ou privés exerçant une activité similaire à celle du pouvoir adjudicateur Cette liste indique le montant annuel de la prime (minimum niveau de prime annuel équivalent, par branche, à celui du présent marché), la date et le destinataire. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire est un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur.

- Description de l'équipe qui sera chargée de l'exécution du marché, avec mention des titres d'études et expérience professionnelle dans le domaine d'activité concerné, avec les exigences minimales suivantes : une personne de contact disponible physiquement dans les 24 heures de la demande du pouvoir adjudicateur, 2 gestionnaires de contrats (souscripteurs) par branche, 2 gestionnaires de sinistres par branche.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Expérience dans les domaines demandés

Descriptif équipe et gestionnaires en charge du dossier

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Description**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open procedure

#### **IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

#### **IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

### **IV.2. Administrative information**

#### **IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

Date: 17/11/2022 Local time: 10:00

#### **IV.2.3.**

**Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

**IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**  
French

**IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**  
Tender must be valid until: 16/05/2023

**IV.2.7. Conditions for opening of tenders**  
Date: 17/11/2022 Local time: 10:00  
Place:  
Société de Logements du Plateau scrl, Rue de l'Yser 200/002 à 4430 Ans

## **Section VI: Complementary information**

---

**VI.1. Information about recurrence**  
This is a recurrent procurement: no

**VI.2. Information about electronic workflows**  
Electronic invoicing will be accepted

**VI.3. Additional information**  
Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:  
Sous peine de nullité de son offre, le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite de tout ou partie des risques que le pouvoir adjudicateur désignera.  
La visite s'effectuera sur rendez-vous uniquement entre le 3 et le 16 novembre 2022.  
Le soumissionnaire joint à son offre l'attestation en annexe correctement complétée.  
Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

**VI.4. Procedures for review**

**VI.4.1. Review body**  
Official name: CONSEIL D'ETAT  
Postal address: Rue de la Science 33  
Town: Bruxelles  
Postal code: 1040  
Country: Belgium

**VI.5. Date of dispatch of this notice**  
12/10/2022